

**V. RAPPORT DE LA COMMISSION**  
**« Plan Directeur Communal - (PDCOM) »**

---

Mesdames, Messieurs,

Réunie en séances ordinaires les 24 janvier et 28 février 2022, la Commission « PDCOM » a étudié la demande de crédit complémentaire pour **“virage environnemental du Plan Directeur Communal” PDCOM 2-2022-22**.

Ce crédit permettra de donner les moyens d’aller au bout d’une demande politique au sujet du virage environnemental. Le PDCOM actuel n’est pas satisfaisant par rapport à une vision politique de moyen à long terme qui soit complètement soutenable en durabilité. Car en effet, l’objectif présent est un développement soutenable, compatible avec les enjeux environnementaux et la qualité de vie des habitants. Le nouveau PDCOM permet alors de faire un pas de plus dans cette direction en prenant l’ensemble des éléments pour faire une analyse pragmatique et durable vers un **“mieux vivre ensemble”**.

Cette demande de crédit complémentaire répond donc à un besoin pour permettre de revisiter proprement le PDCOM actuel et de se projeter durablement vers l’avenir et de mieux prendre en compte aussi les changements de méthode du Canton. En effet, cette demande de crédit va plus loin sur les volets mobilité et environnement.

La Commission accepte cette demande de crédit pour un montant de **CHF 200'000. – (deux cents mille Francs Suisses)** par 9 voix pour (unanimité des membres présents).

La Commission PDCOM vous recommande donc d’accepter cette demande de crédit pour le montant susmentionné.

Le rapporteur de la Commission  
Lionel ROSSINI

Bernex, le 18 mars 2022.